



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 18 avril 2023 à 18h00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération**  
**1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

**Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)**

1 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	
2 AIX-LES-BAINS	T BRAUER Michelle	
3 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
4 AIX-LES-BAINS	T FRAYSSE Claudie	
5 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	
6 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
7 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	
8 AIX-LES-BAINS	T MOIROUD Christophe	
9 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	
10 AIX-LES-BAINS	T VIAL Jean-Marc	
11 BOURDEAU	S ARDOUVIN Michel	
12 BRISON SAINT INNOCENT	T CROZE Jean-Claude	
13 BRISON SAINT INNOCENT	T MASSONNAT Marthe	
14 CHINDRIEUX	T BARBIER Marie-Claire	
15 CONJUX	T SAVIGNAC Claude	
16 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T BEAUX-SPEYSER Danièle	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
17 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	
18 ENTRELACS	T COCHET Claire	
19 ENTRELACS	T GERBELOT Gaëlle	
20 ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
21 ENTRELACS	T GRANGE Yves	
22 GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	
23 GRESY-SUR-AIX	T POURCHASSE Patrick	
24 GRESY-SUR-AIX	T TROQUIER Chrystel	
25 LA BIOLLE	T NOVELLI Julie	
26 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T MORIN Bruno	
27 LE BOURGET DU LAC	T RAMEL Sandrine	
28 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	Pouvoir de Nicolas MERCAT
29 LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
30 MERY	T FONTAINE Nathalie	
31 MOTZ	T CLERC Daniel	
32 MOUXY	T FILIPPI Laurent	
33 MOUXY	T RAVANNE Catherine	
34 PUGNY CHATENOD	T CROUZEVIALLE Bruno	
35 RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	
36 SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	
37 SAINT OURS	T ALLARD Louis	
38 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T DILLENSCHNEIDER Gérard	
39 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T TOUGNE-PICAZO Brigitte	
40 TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
41 TRESSERVE	T MOULIN Annie	
42 TREVIGNIN	S CHAPUIS Nicolas	
43 VIONS	T ARRAGAIN Manuel	
44 VIVIERS-DU-LAC	T SCAPOLAN Martine	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
45 VOGLANS	T BERNON Martine	
46 VOGLANS	T MERCIER Yves	

26 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS	CAMUS Gilles
AIX-LES-BAINS	DAL PALU Lucie
AIX-LES-BAINS	MOREAUX-JOUANNET Isabelle
AIX-LES-BAINS	POILLEUX Nicolas
BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc
MERY	ROULET Stéphane

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 11 avril 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 23 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 46 présents et 3 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## DÉLIBÉRATION

N° : 12      Année : 2023  
Exécutoire le : **21 AVR. 2023**  
Publiée le : **21 AVR. 2023**  
Notifiée le : **21 AVR. 2023**  
Visée le : **21 AVR. 2023**

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### Représentation de Grand Lac à l'association Mission Locale Jeunes Aix-les-Bains – Lac du Bourget – Albanais – Chautagne (MLJ) – Election d'un représentant suppléant

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac est adhérente, au titre de sa compétence en matière de politique de la ville, à l'association Mission Locale Jeunes Aix-les-Bains – Lac du Bourget – Albanais – Chautagne.

La Mission Locale Jeunes assure une mission de service public en faveur de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, de seize à vingt-cinq ans révolus, en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

Suite à la démission de Monsieur SAVIOZ-FOUILLET de son mandat de conseiller municipal, représentant Grand Lac en tant que membre suppléant au sein de cette association, il convient de procéder à son remplacement.

Il est proposé de désigner à cet effet Monsieur Manuel ARRAGAIN.

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir, le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- CONSTATE l'élection de Monsieur Manuel ARRAGAIN pour représenter Grand Lac au sein de l'association Mission Locale Jeunes Aix-les-Bains – Lac du Bourget – Albanais – Chautagne.

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 46
- Présents et représentés : 49
- Votants : 49
- Pour : 49
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 18 avril 2023

Le Président,  
Renald BERETTI





## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Délibération 12: Représentation de Grand Lac à l'association Mission Locale Jeunes Aix-les-Bains - Lac du Bourget - Albanais - Chautagne (MLJ) - Election d'un représentant suppléant - -

---

**Date de transmission de l'acte :** 21/04/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 21/04/2023

---

**Numéro de l'acte :** d4538 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20230418-d4538-DE

---

**Date de décision :** 18/04/2023

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.3. Designation de représentants  
5.3.4. Représentants des EPCI

